

12 JAN. 2023 * 0 00 676

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Économie,
du Plan et de la Coopération

ANALYSE: Arrêté n°.....
portant nomination du Président du
Comité stratégique du Fonds d'Appui aux
Partenariats public-privé (FAPPP)

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 2021-23 du 02 mars 2021 relative aux contrats de partenariat public-privé ;

VU le décret n° 2021-1443 du 27 octobre 2021 portant application de la loi n° 2021-23 du 02 mars 2021 relative aux contrats de partenariat public-privé ;

VU le décret n° 2022-1774 du 17 septembre 2022 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2022-1775 du 17 septembre 2022 portant nomination des ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2022-1777 du 17 septembre 2022 portant répartition des services de l'État et du contrôle des Établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétaire général du Gouvernement et les ministères ;

VU le décret n° 2022-1791 du 26 septembre 2022 relatif aux attributions du Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération,

ARRÊTE:

Article premier. - Monsieur Allé Nar DIOP est nommé Président du Comité stratégique du Fonds d'Appui aux Partenariats public-privé (FAPPP).

Article 2.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN
ET DE LA COOPÉRATION
Le Ministre

Oulimata SARR